

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
Directrice générale secrétaire-trésorière, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge le 28 août 2017 à 19h30 au centre communautaire, 857 chemin St-Ignace, à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

NATURE ET EFFET : Autoriser la conversion d'un élevage de veau pour un nouvel élevage porcin, lequel ne respecterait pas les distances séparatrices relatives aux odeurs applicables dans le règlement de zonage 2008.03303, au chapitre 14.

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 1832, 2^e Rang Nord, Saint-Ignace-de-Stanbridge. Lots 4 376 163 et 4 377 137

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

DONNÉ À SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE, CE 9^e JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE DIX-SEPT.

La directrice générale - secrétaire-trésorière,

Mélanie Thibault
